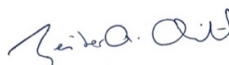

**Ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de l'UNIL du
Jeudi 20 juin 2024, à 16h15, Anthropole, salle 1129**

- 1. Accueil et bienvenue de la Présidente**
- 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 20 juin 2024**
- 3. Adoption du Procès-verbal de la séance du 30 mai 2024** *(sera déposé sur site sécurisé)*
- 4. Procédure de désignation au poste de rectrice ou recteur** *(sera déposé sur site sécurisé)*
Adoption de la procédure de désignation de la commission
- 5. Organisation des échanges autour du Guide du Conseil de l'UNIL pour le FAQ et éventuellement les ateliers** *(sera déposé sur site sécurisé)*
- 6. Communications de la Direction**
 - a) Suivi de la Cour des Comptes
 - b) Présentation du projet PAT/mesures
- 7. Interpellations**
 - Information de suivi concernant l'interpellation Ariane Morin et consorts « Le *Digital Dreams Festival* est-il vraiment un rêve pour l'UNIL ? » *((oral)*
 - Réponse de la Direction à la résolution déposée par Anaïs Timofte concernant l'Advisory Board *(oral)*
 - Compléments à la réponse de la Direction à l'interpellation Anne Bielman et A.-C. Zeiter-Grau « Quelle protection de la personnalité pour les membres de la communauté universitaire ? » *(oral)*
 - Réponse de la Direction à l'interpellation Anaïs Ilic-Timofte « Nomination académique » *(site sécurisé)*
 - Réponse de la Direction à l'interpellation Mathilde Ythier et consorts « Travaux de la cafétéria de la Banane » *(site sécurisé)*
 - Réponse de la Direction à l'interpellation Ariane Morin « Sans transparence ni absence de conflits d'intérêts, quel progrès humain ? » *(site sécurisé)*
- 8. Divers et questions courtes**

La séance sera suivie d'un apéritif.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ



Anne-Christel Zeiter-Grau, Présidente
Lausanne, le 5 juin 2024